

Jouanno : « Il faudra interdire le portable pour les petits » Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, nous dit ses craintes sur les ondes des portables. Elle préconise l'interdiction chez les plus jeunes et l'oreillette pour tous.

Propos recueillis par Frédéric Mouchon et Laure Pelé | 27.02.2009, 07h00

| Réagir

Un mois après sa nomination au secrétariat d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno dévoile ses projets en matière de santé environnementale. Alors qu'elle reçoit ce matin des industriels de la chimie, elle annonce de nouvelles études sur la pollution au mercure et sur les produits de beauté ou jouets pour enfant contenant des produits potentiellement dangereux. Et, surtout, sur les ondes émises par les téléphones portables

Une étude a révélé des taux anormalement élevés de mercure dans l'air près d'une usine de production de chlore de l'Isère. Quel message lancez-vous aux industriels que vous recevez aujourd'hui ?

Chantal Jouanno. Nous allons refaire une campagne de mesure près de l'usine en question et revoir l'ensemble de ce dossier. Il y a déjà eu de gros efforts de réduction des émissions de mercure dans l'air et dans l'eau, mais il faut accélérer le mouvement. Les fabricants de chlore avaient jusqu'en 2019 pour mettre en place un procédé moins polluant, mais je souhaite qu'ils le fassent avant 2015.

Et y a-t-il effectivement du mercure dans les ampoules à basse consommation ?

Les nouveaux modèles peuvent effectivement émettre du mercure en cas de casse. Il faut donc des recommandations, comme aux Etats-Unis, engageant les consommateurs à ouvrir la fenêtre pour aérer le logement si l'ampoule éclate. Et surtout les inciter à les rapporter systématiquement après usage dans les magasins qui ont l'obligation de les reprendre.

Une enquête récente révèle la présence de phtalates dans des tee-shirts pour enfants. Ne faut-il pas interdire ces substances chimiques ?

C'est impossible, car ils servent à la fabrication des plastiques, sont utilisés partout et tous n'ont pas d'effet cancérigène. Dans le cas des tee-shirts, cela poserait éventuellement un problème si un enfant passait son temps à sucer son polo. Cela dit, je vais demander à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) de mener des études complémentaires sur tous les objets contenant des phtalates qui sont utilisés par des enfants.

Doit-on aussi les protéger des ondes des téléphones portables ?

C'est une évidence. Le problème, ce n'est pas les antennes, mais je suis favorable à l'interdiction du mobile pour les petits, parce qu'ils sont en phase de développement. Et il faudra aussi rendre obligatoire l'usage de l'oreillette pour les moins de 12 ans. Toute la problématique du téléphone portable est l'effet à long terme des faibles doses. Pour le mercure ou l'amiante, le risque est immédiat et connu. Mais pour ce qui concerne les ondes, il y aura toujours une zone d'incertitude et le risque zéro n'existe pas. Sans être catastrophistes, peut-être devrons-nous rendre un jour l'oreillette obligatoire pour tout le monde.

Comment inciter les industriels à proposer des produits plus verts ?

La nouvelle réglementation européenne sera un formidable accélérateur pour l'apparition de produits de substitution moins dangereux. Les consommateurs sont par ailleurs très demandeurs de produits plus sains. Mais en même temps, ils s'y perdent un peu dans la jungle des écolabels et il y a une grosse suspicion sur les allégations « environnementales » de certains fabricants. Il ne faut pas

1 sur 2 28/02/2009 23:16

tromper les gens et c'est pourquoi il faut faire le ménage dans les labels, leur redonner plus de visibilité et les faire mieux connaître.

Le bio reste inabordable pour beaucoup...

Il faut cibler les familles les plus modestes, car ce sont les premières victimes des problèmes d'environnement, comme le saturnisme ou des mauvais produits alimentaires. J'aimerais que les habitants des cités aient accès plus facilement à des fruits et légumes de saison en faisant appel aux agriculteurs du coin, mais aussi les aider à développer des projets écologiques, avec des microcrédits par exemple. L'écologie ne doit surtout pas être réservée aux riches.

Le Parisien

2 sur 2 28/02/2009 23:16